

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

Prix de l'Abonnement
 Édition quotidienne, par an..... \$3.00
 Édition hebdomadaire, par an..... 1.00
 Invariablement payable d'avance.
 On peut aussi s'abonner pour six mois ou pour trois mois.

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE : S. MARCOTTE

RÉDACTEUR-EN-CHEF : HECTOR FABRE

Prix des Annonces
 Six lignes, première insertion..... \$0.50
 Chaque insertion subséquente..... 0.12
 Chaque ligne en sus, première ins. 0.08
 Chaque ins. subséquente, p. ligne.. 0.04

FEUILLETON DE L'ÉVÉNEMENT DU 9 FÉVRIER 1882.

LA FILLE MAUDITE

PREMIÈRE PARTIE.

LE CRIME D'UN AUTRE.

XVII

LE CONDAMNÉ

L'affaire Jean Renaud, dit le tueur de loups, fut vite instruite. Cela dura huit jours et tout fut dit. L'accusé, reconnu coupable du crime d'assassinat avec préméditation, ayant le vol pour mobile, allait être jugé aux prochaines assises, qui devaient s'ouvrir dans quelques jours.

L'attitude de Jean Renaud, dans le cabinet du juge d'instruction, avait été la même que dans la salle de la mairie de Frémicourt. Il persista dans son système, qui consistait à garder le silence chaque fois qu'une question à laquelle il ne pouvait pas répondre lui était posée. Enfin, ses réponses furent exactement les mêmes; on aurait pu croire qu'il les avait apprises par cœur.

Malgré les recherches faites à Reims et celles du parquet de Vesoul, on n'avait pu rien apprendre, concernant la victime, qui put établir son identité.

L'enterrement de celui qu'on connaissait sous le nom d'Edmond seulement se fit par les soins des autorités de Frémicourt. Une grande partie de la population assista à la cérémonie funèbre. Le corps fut inhumé dans un coin du cimetière du village.

Quelques jours après, on planta sur la tombe une énorme pierre grossièrement taillée. Elle portait pour épitaphe ces mots et cette date disposés ainsi :

MORT ASSASSINÉE

24 Juin 1850

Quand l'instruction de l'affaire fut close et que le parquet eut décidé que l'accusé passerait devant les prochaines assises, on invita Jean Renaud à désigner l'avocat qu'il désirait charger de sa défense.

—Un avocat, répondit-il, pourquoi faire? C'est inutile, je n'en ai pas besoin.

On essaya de lui faire comprendre qu'il était absolument nécessaire qu'il eût un défenseur.

Rien ne put vaincre son obstination. On dut lui donner un avocat d'office. C'était un jeune homme appartenant à une des meilleures familles de la ville, instruit, intelligent, ayant toutes les ardeurs de la jeunesse et de sa profession, et surtout plein de cœur.

La défense qui lui était offerte, en raison du mystère qui entourait la victime et des réserves inexplicables de l'accusé, ne s'appliquait pas à une cause criminelle vulgaire. Il comprit qu'il avait, ce que tant d'autres attendent longtemps en vain, l'occasion de se distinguer.

Lorsqu'il se présenta dans la prison pour parler avec Jean Renaud, celui-ci le reçut assez froidement.

—Mon bon monsieur, lui dit le prisonnier, c'est bien de la peine que vous prenez inutilement. Je ne vous apprendrai pas autre chose que ce que vous savez déjà; tout ce que je pouvais dire, M. le juge d'instruction l'a entendu. Comme il vous sera impossible de prouver à messieurs les jurés que je suis innocent, malgré tout votre talent et toute votre bonne volonté, vous n'empêchez pas Jean Renaud d'être condamné.

Le jeune avocat voulut lui adresser quelques questions.

Il répliqua vivement :
 — Si j'avais eu l'intention de répondre, croyez-vous que j'aurais attendu jusqu'à ce jour pour le faire? Je n'ai rien caché de ce que je pouvais dire; quand j'ai gardé le silence, c'est que j'ai cru devoir ne pas parler. J'aurais

beau répéter: Je suis innocent! Vous pourriez crier à votre tour: Il est innocent! On ne nous croira ni l'un ni l'autre. Innocent, je ne peux pas le prouver, donc je suis coupable.

Il changea la conversation et parla avec une vive émotion de sa femme et du cher petit qu'elle allait mettre au monde.

Il eut un souvenir pour les loups, qui ne manqueraient pas d'avoir beau temps, maintenant qu'il ne serait plus là pour leur faire la chasse.

Le jeune avocat sortit de là fort perplexé. Quelque chose lui disait qu'il venait de voir un innocent.

Il prit l'affaire à cœur, l'étudia patiemment et sérieusement, dans ses moindres détails, et travailla scrupuleusement son plaidoyer dans l'intérêt de son client.

Certes, il n'avait pas la présomption de croire, ni même de supposer qu'il obtiendrait l'acquiescement de l'accusé; mais il y avait la matière à donner la mesure de son jeune talent. Il pouvait mettre en œuvre toutes les ressources de l'art oratoire avec ses nuances diverses, le sentiment, la douleur, le pathétique, les larmes, la comparaison, la hardiesse, l'exaltation, l'emportement, l'audace.

Enfin, le jour fatal arriva. Il fut pour le jeune avocat un véritable triomphe. Il fit tour à tour frissonner et verser des larmes, et pendant plus d'une heure, il tint son auditoire, choisi dans la société féminine la plus distinguée de la ville, haletant sous le charme de son éloquence.

Quant à Jean Renaud, il fut condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Après avoir écouté l'effroyable condamnation, il joignit les mains et regarda le ciel. C'est dans cette position qu'il entendit ces paroles du président :

—Vous avez trois jours pour vous pourvoir en cassation.

Il ramena son regard sur la cour et un sourire plein de tristesse et de résignation passa rapidement sur ses lèvres.

—Oh! c'est bien inutile, murmura-t-il.

Les deux gendarmes qui se trouvaient derrière lui s'étaient levés; pendant que l'un ouvrait la petite porte des accusés, l'autre posait doucement sa main sur l'épaule du condamné.

Jean Renaud comprit que c'était fini; mais, avant de sortir, il voulut une dernière fois se donner la joie de contempler des honnêtes gens. Lentement il promena son regard sur la cour, le jury et dans toute l'étendue de la salle. Il put voir beaucoup de dames essayant leurs yeux.

Mais ce qu'il vit surtout, et ce qui lui causa une émotion extraordinaire, ce fut, dans un coin reculé, Pierre Rouvenat, debout, appuyé contre le mur, pâle et pleurant à chaudes larmes.

Il le salua par un mouvement de tête, et Rouvenat, voyant qu'il l'avait aperçu, lui tendit ses deux bras.

Jean Renaud sortit entre deux gendarmes.

Un quart d'heure plus tard, ramené à la prison, le geôlier referma sur lui la porte massive de sa cellule.

Il avait peut-être oublié les prières que sa mère lui avait apprises dans son enfance; toutefois, il se mit à genoux, pensant à sa femme, dont il était sans nouvelles, pensant à tout ce qu'il avait aimé, il éleva son âme vers Dieu et pria.

Il était encore à genoux lorsque, soudain, un bruit de pas dans le corridor attira son attention. Presque aussitôt, la grosse clef grince dans la serrure de sa porte. Il se dressa d'un bond sur ses jambes. La porte s'ouvrit et il poussa un cri de surprise et de joie en voyant entrer dans la cellule Pierre Rouvenat.

Celui-ci lui sauta au cou et l'embrassa sur les deux joues.

La porte s'était refermée et le geôlier s'éloignait.

—Ainsi, dit Jean Renaud en proie à une violente émotion, vous venez me voir... Ah! cela me rend bien heureux

monsieur Pierre. Pourtant, vous étiez là, tout à l'heure, vous avez entendu, je suis maintenant un forçat.

—Oui, parce que tu l'as voulu.

—Hein! que voulez-vous dire?
 —Jean Renaud, penses-tu donc que je te crois coupable? Est-ce que je ne sais pas que tu es innocent!

—Plus bas, plus bas... si on vous entendait!

—Va, mon brave Jean Renaud, que les autres pensent et disent de toi ce qu'ils voudront; moi, je l'admire tellement tu es grand, et je tomberais à genoux, devant toi, comme devant le bon Dieu!

—Alors, vous avez deviné pourquoi je n'ai pas voulu répondre?

—Je connaissais déjà ton noble cœur, Jean Renaud; j'ai compris ton admirable dévouement et je vois ton sacrifice.

—Et M. Mellier, sait-il?

—Oui.

—Ah! cela me contrarie, fit Jean Renaud d'un air désolé.

—J'ai dû lui dire la vérité.

—Pourquoi?

—Afin qu'il sache bien ce qu'il te doit.

—Ce n'était pas nécessaire.

—Quand il a su que tu te laissais accuser et que tu refusais de répondre, pour ne pas trahir le secret de la nuit du 24 juin, que toi seul as découvert, il a voulu se dénoncer lui-même.

—Alors!...

—Je m'y suis opposé.

—Ah! vous avez bien fait, monsieur Pierre.

—Je m'étais dit: Il faut laisser faire Jean Renaud.

—Eh bien, oui, reprit le prisonnier, je me suis laissé accuser, je me suis laissé condamner, je l'ai voulu... Me défendre, prouver que je suis innocent, c'était trop facile! Je n'avais qu'à dire la vérité au juge d'instruction. Ne voulant pas mentir, et ayant peur aussi de m'embrouiller, de dire des bêtises, j'ai préféré ne pas répondre. D'ailleurs, j'avais fait un serment au pauvre mourant; et puis, quoi... je ne voulais pas que la justice découvrit le vrai coupable, non, je ne le voulais pas... Ah! il m'a fallu du courage, de l'énergie. Ces messieurs les juges sont terribles, ils feraient parler un mort!...

Mais voyez vous, monsieur Pierre, je n'avais pas seulement le souvenir de ce que je dois à M. Meiller, pour m'empêcher de parler; j'avais son cœur, elle y est toujours, une plaie saignante; Geneviève a douté de moi, ma femme me croit coupable!... Ah! quand on est venu chez nous pour m'arrêter, si Geneviève s'était dressée devant les gendarmes en leur criant: "Mon mari est innocent, je jure que Jean Renaud n'est pas un assassin!" eh bien, voyez vous, monsieur Pierre, le courage m'aurait manqué... Quoique je doive la vie à M. Meiller, malgré ce qu'il a fait pour moi depuis, je ne me serais pas laissé accuser, condamner, non je n'aurais pas pu me tuer!

Ah! continua-t-il amèrement, quand Geneviève, qui me connaît, m'a elle-même accusé, je n'ai pas besoin, pour le savoir, d'entendre ce que les autres disent de moi!... Je suis un geuex, un assassin, un voleur!... Ah! ah! ah! un galérien! C'est vrai! je suis un forçat; mais je ne suis ni un voleur, ni un assassin. Pourtant Geneviève, ma femme, le croit... Elle sait écrire, elle, ce n'est pas comme moi; eh! bien; je n'ai pas reçu d'elle la plus petite lettre; elle m'a oublié déjà...

—Tu te trompes, Jean Renaud, Geneviève pense à toi constamment et pleure toujours.

Les yeux du prisonnier s'animaient et son visage prit une expression de tendresse infinie.

—Vous l'avez vue, interrogea-t-il d'une voix tremblante; comment va-t-elle?

—Elle souffre, elle est désolée...

(A continuer.)

VALENTINS ! VALENTINS ! !

NOUVELLEMENT REÇUS

ET EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE

A. F. E. DARVEAU

On trouvera à ma librairie le plus grand assortiment de Valentins en tous genres depuis le Valentin comique, qui se vend un centin, jusqu'à un beau Valentin en dentelle, avec joyaux et riches ornements et que j'ai dans tous les prix depuis cinq centimes à cinq piastres.

Tous ces Valentins seront envoyés à la campagne en bon ordre et les personnes qui désireront en avoir, pourront toujours s'en procurer en m'adressant leur demande et les recevront franco par la maille.

Une visite est respectueusement sollicitée.

A. F. E. DARVEAU,
 151, rue St-Joseph, St-Roch.
 (Vis-à-vis le presbytère.)

25 janvier 1882.

VIGNOBLE de la VILLA

ILE ST. PIERRE.

LACERIE. CANADA.

Le soussigné offre en vente les produits des vignobles ci-dessus, comprenant les vins de première classe suivants :

CATAWBA,
 ST. AUGUSTIN,
 ST. EMILION

ET AUTRES CRUS.
 Liste des prix expédiée sur demande.

M. BROWN,
 113 rue St. Pierre,
 Québec.

28 janvier 1882—1m

AVIS.

La Société du Crédit Foncier Franco-Canadien demandera, à la prochaine session de son Législatif de Québec, des amendements à son acte d'incorporation, dont quelques-uns concernent la régie de la société et d'autres, nécessités par l'extension de ses opérations dans les autres Provinces de la Puissance, et pour rendre son acte d'incorporation conforme aux pouvoirs que le Parlement du Canada lui a conférés.

L'Administrateur-Délégué,
 J. WURTELE.

Québec, ce 28 décembre 1881.
 7 janvier 1882.

VENTE ABSOLUMENT SANS RÉSERVE

AYANT L'INTENTION DE QUITTER QUEBEC

aussitôt que j'aurai disposé de mon fonds de commerce, j'ai résolu de l'écouler

Aussi vite que possible

A

UN IMMENSE SACRIFICE ! !

CETTE VENTE

Etant faite de bonne foi,

DE GRANDES CHANCES

SEONT OFFERTES AUX ACHETEURS,

attendu que tout l'assortiment doit être vendu.

JOHN LAMB

Edifices de la Young Men's Christian Association,
 Vis-à-vis le Marché Montcalm.

12 janvier 1882—1m

Société de Prêts et Placements de Québec

AVIS.

Avis est par le présent donné que l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires de cette Société, pour l'élection des Directeurs et autres affaires, aura lieu au Bureau de la Société, Lundi, le 13 Février prochain, à 7 heures p.m.

Avis est aussi donné qu'à la dite assemblée des motifs seront faits pour amender les articles suivants des règlements de la Société :

10. Art. 34, en remplaçant le mot "deuxième," dans la quatrième ligne, par le mot "dernier," de manière que cette partie de l'article se lise comme suit: "le dernier lundi du mois de Février," et que l'Assemblée générale au lieu des actionnaires n'ait de fait lieu, à l'avenir, que le dernier lundi de Février de chaque année au lieu du deuxième lundi.

20. Art. 48, en remplaçant le mot trois, dans la première ligne, par le mot "deux" de manière que cette partie de l'article se lise comme suit: "Les Directeurs nomment deux auditeurs," et que de fait, à l'avenir, il ne soit plus nommé que deux auditeurs pour auditer les livres et comptes de la Société.

30. Art. 29, en remplaçant le mot "deux," dans la troisième ligne, par le mot, "cinq," de manière qu'à l'avenir et après l'élection qui doit avoir lieu le 13 Février de la présente année, chaque Directeur soit tenu de posséder au moins cinq actions dans le fonds capital permanent de la Société. Le présent amendement ne devant entrer en force que lors de l'élection qui aura lieu à l'Assemblée générale annuelle de 1883.

LS. BOURGET,
 Président.

Par ordre
 ROBT. LAROCHE,
 Sec. Trés.

N.-B. Les actionnaires qui n'ont pas payé tous les versements demandés, et ceux qui ont emprunté sur la garantie de leurs actions, seront, d'après la loi et les règlements de la Société, privés du droit de vote.

Les rapports annuels seront prêts, et les actionnaires pourront se les procurer, en s'adressant au Bureau de la Société, le ou après Lundi, le 6 Février prochain.

Québec, ce 25 janvier 1882—3fs-13cfv.

A LOUER.

La maison occupée par J. A. Garneau, éc., M. D., située, Rue Desfossés No. 181.
 S'adresser à

JOS. LABREQUE.

2 février 1882—1m-1fs

A LOUER.

Trois logements dont l'un avec Magasin, Rue St-Joseph, quartier Jacques-Cartier, No. 388, 389, et 394. S'adresser à Ls. Leclerc, éc., notaire, Rue de la Couronne No. 34, ou au sous-séjour au Palais de Justice.

L. J. C. FISET.

2 février 1882—1m.

A LOUER.

Au village de Lauzon, près de l'église de St-Joseph de Lévis un magasin préparé pour le détail des marchandises et des épiceries, avec un hangar à deux étages situé en arrière.

Ce magasin est dans le voisinage du Bassin de radoub, sur la ligne du chemin de fer du Québec Central maintenant en construction, et à quelques pas de la ligne projetée de l'embranchement de St-Charles.

S'adresser à

F. X. COUILLARD,
 Village de Lauzon.

28 janvier 1882—1m

A LOUER.

Une de ces magnifiques résidences situées sur la Terrasse Hamel, Grand Allée, occupée à l'heure qu'il est par M. Arthur H. Murphy.

S'adresser à

E. G. CANNON, N. P.
 21 janvier 1882.

A LOUER.

Magasins, Résidences privées, Bureaux,

Hangars et Entrepôts.

Le soussigné ayant loué les édifices occupés ci-devant par MM. Thibaut & freres, désire en sous-louer certaines parties. C'est un poste de commerce de première classe. Les édifices font face d'un côté à la rue Sous-le-Fort, et de l'autre au marché Champlain.

A. TOUSSAINT.

5 janvier 1882.

A LOUER

Deux Cottages, bien finis, à la barrière de la rue St. Valier, chemin de la Petite Rivière, à proximité du chemin de fer urbain. Aussi deux hauts de maison, même localité.

A. J. AUGER.

No. 106, rue St. Pierre,
 Québec, 10 juin 1881.

MAGASIN ET LOGEMENT A LOUER.

Magnifique poste d'affaires occupé par S. T. Garant, libraire, porte voisine de la Banque d'Économie. S'adresser sur les lieux

S. T. Garant transporter, ce printemps, sa librairie, au No. 6, vis-à-vis le magasin qu'il occupe aujourd'hui.

31 janvier 1882.

Maison à vendre à St. Romuald

Une magnifique maison en pierre à deux étages de 50 sur 40 pieds avec magasin, située sur un des plus beaux postes de la place.

S'adresser à

TH. REJIN,
 St. Romuald, Lévis

2 février 1882—1m

A VENDRE.

UN MOULIN A FARINE neuf ainsi qu'une magnifique terre avec maison et écurie. Le tout situé dans la paroisse de St. Moïse, comté de Rimouski

S'adresser à

AUGUSTIN ROSS,
 Station de Ste. Flavie.

23 décembre 1881—3m

GOELETTE A VENDRE.

Goëlette des Pilotes No. 2, "Sir E. P. Tache,"

avec tous ses agrès (ceci excepté) la dite Goëlette est actuellement en quartier d'hiver au chantier de M. Marquis, à St. Joseph de Lévis.

S'adresser pour information au

BUREAU DES PILOTES,
 Québec.

Ou à

M. AUGUSTE DESPRES,
 Surintendant des Pilotes,
 Résidant à St. Joseph,
 de Lauzon

13 janvier 1882.

DEUX MAGNIFIQUES PIANOS A VENDRE

PAR

Oct. Lemieux & Cie.

Nous avons reçu deux magnifiques Pianos carrés de 73 octaves, boîte en bois de rose richement sculptée étant deux instruments de qualité supérieure. Ils seront vendus à moitié prix de la valeur et seront garantis pour aucun temps désiré par l'acheteur.

S'adresser à notre Salle d'Encaen, rue et faubourg St Jean, Québec.

PAR OCT. LEMIEUX & CIE.
 Encanteurs,

30 décembre 1881.

ANNONCES NOUVELLES.

Le Dentifrice Elliott. Perdu. Eseau de Meubles Ménages, Voitures etc.—Oct. Lemieux & Co. Propriété à vendre—Notaire Leclerc. A vendre—J. B. Renaud & Co. Marchandises d'Épave—Effe Wright & Leitch. Commis demandé—F. M. Dechêne. Soumissions demandées—Thibaut, Frères & Co. Valentins—Valentins—A. F. E. Darveau. Salle de Musique—J. B. Sparrow. Déménagement—F. T. Thomas. Société de Prêts et Placements de Québec—Louis Bourret. Marchandises d'Épave—Glover Fry & Co. Jennes filles demandées—Boite, 936 Barreau Poste, Québec.

QUEBEC,

JEUDI, 9 FÉVRIER 1882.

AVANT LA SESSION.

Ottawa est en liesse. On le serait à moins. Une session qui commence est un événement toujours nouveau et rempli de promesses d'éloquence.

La politique renferme plus d'une déception sans doute, mais les peuples auront sans cesse foi en elle; ils lui demanderont avec une constance inaltérable plus qu'elle ne saurait donner. Toutes les oppositions promettent un gouvernement parfait et tiennent le gouvernement qu'elles peuvent.

M. Blake est arrivé à la tête de la gauche avec un grand prestige et il assure que si le Parlement le portait à la tête de la droite, il y ferait merveille.

La promesse est vague et l'espérance incertaine. La plus sage politique consiste à conserver le bien qu'on a et à éviter le mal qu'on pourrait avoir. Le bien que nous procure la politique nationale est palpable; le tort que nous causerait le retour à un tarif plus ou moins inspiré du libre-échange est évident: le cœcoix du Parlement, et, après le Parlement, des électeurs, ne saurait être douteux.

M. Blake, depuis deux ans, cherche sa politique et ne l'a point encore trouvée. Il en est réduit à réchauffer avec peine, à orner avec un soin pieux la politique de M. Mackenzie. Il n'y a rien de chargé à gauche qu'un chef pour un autre.

Avocat de premier ordre, orateur merveilleux de clarté et de force, M. Blake ne s'est pas encore montré politique consommé comme son rival sir John. Il disserte admirablement, mais c'est à ses plans de campagne qu'on juge un chef. Le plan de campagne, nouveau, habile ou hardi de l'opposition, où est-il? S'il se prépare dans l'ombre, s'il est sur le métier, il tarde bien et pourrait arriver trop tard pour l'opinion publique déjà lasse d'attendre.

Il ne suffit pas, lorsqu'un homme comme M. Blake est proclamé chef, de venir dire au public: Eh bien, cette année, vous avez vu le chef; l'année prochaine, vous le reverrez; plus tard, vous aurez la pièce!

C'est la pièce que continue à réclamer le parterre, et malgré ses appels, elle ne vient pas. Le rideau reste obstinément baissé derrière le buste de M. Blake.

INFORMATION.

—Mgr de Montréal a adressé la lettre suivante à la Minerve:

Montréal, 7 février 1882.

Monsieur le Rédacteur, Monseigneur de Montréal désire protester par l'entremise de la Minerve, contre la publication dans les journaux d'une circulaire de S. G. destinée au clergé seulement.

Sa Grandeur veut aussi faire connaître qu'à l'avenir, la publication d'un document quelconque émanant de l'E-

vêché ne devra jamais se faire sans une autorisation spéciale.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Rédacteur, Votre très humble serviteur, J. M. EMARD, Ptre., Vice-Chancelier.

LA NOMINATION D'UN JUGE A GASPE.

La place de juge à Gaspé est ouverte par la mort du regretté juge Laframboise, et déjà Montréal et Québec sont entrés en lice et se la disputent.

Une chose m'a frappé, c'est que les journaux oublient le plus intéressé dans cette affaire, ce grand comté de Gaspé, qui a le malheur de se trouver aux confins de la province, par conséquent éloigné des intrigues et impuissant à revendiquer ses droits. Des Gaspéens il n'est nullement question.

Depuis plusieurs années, ce comté n'a pas eu de juge résident, en dépit de la loi, qui oblige le juge à résider dans le comté. M. le juge Caron ni M. le juge Laframboise n'y ont résidé d'une manière permanente. Ils y sejournaient juste le temps qu'il fallait pour le terme de la cour, et ils s'empressaient ensuite de repartir.

Ne serait-ce pas rendre justice au comté de nommer un résident de la place, et je crois que le gouvernement ne pourrait trouver une personne plus habile à cette charge que M. Jos. X. Lavoie, protonotaire et greffier de Percé. Il habite Percé depuis un grand nombre d'années; il y a des intérêts personnels, et connaît parfaitement les besoins de ce district.

Les conservateurs se trouveraient avoir nommé un des leurs, dont la fidélité à leur parti ne s'est jamais démentie, et les libéraux auraient la satisfaction de penser que les Gaspéens ont eu enfin assez d'influence auprès du gouvernement pour faire nommer un juge résidant permanentement au milieu d'eux.

UN CROIX.

Mont Louis 6 février 1882.

TELEGRAPHIE GENERALE

Paris, 8.—Une note officieuse, publiée en cette ville, porte ce qui suit: "L'idée que la situation en Egypte est une véritable anarchie et de nature à amener immédiatement une intervention armée, est fort exagérée. L'attitude de M. de Freycinet est autant que possible opposée à toute politique d'aventures. Il tient à ne pas troubler le concert européen."

Les opérations de Bourse ont fort mal été aujourd'hui, à raison des ventes précipitées que font par découragement des acheteurs surchargés. Les baissiers dirigent maintenant leurs opérations contre les établissements de crédit dont les actions sont partout offertes en vente. Il ne se fait aucune transaction sur le marché en dehors de la Bourse.

Des procédures ont été instituées contre huit des directeurs de l'Union générale.

Les agents de change de Marseille ont suspendu paiement.

Cent-cinq membres de la chambre des députés ont promis de se rallier à l'Union républicaine qu'on est sur le point de relever. La reconstitution de l'Union est très significative, attendu qu'elle prouve que M. Gambetta est obligé de faire abstraction de son passé des quatre dernières années pour faire revivre ce groupe comme étant le seul moyen de recouvrer son influence.

Si l'on en croit des informations privées, le tribunal de commerce de Lyon a dissous une association comprenant quarante courtiers officiels de cette ville, un d'entr'eux seulement échappant à cette condamnation.

Deux autres directeurs de l'Union générale ont été interrogés par les magistrats. Le Français dit que la preuve induira tout au moins le tribunal à admettre Bontoux à caution, sinon à l'exonérer tout-à-fait.

La Bourse reprend graduellement son aspect normal. Il y a eu une hausse considérable sur les actions du canal de Suez. A raison des banqueroutes nombreuses qui ont eu lieu à Lyon, la Bourse de cette ville ne donne plus signe de vie.

Londres, 8.—Le correspondant parisien du Standard dit que presque tous les principaux coulisiers sortiront de la crise avec un crédit intact.

La Bourse à l'ouverture a été mise en baisse par les ventes forcées, mais elle s'est relevée en clôture. De nombreux clients n'ont pas encore réglé avec leurs agents, qui ont été obligés de faire de grands sacrifices. Les achats pour placements continuent. Le public

s'adresse maintenant aux agents de change pour les affaires qui jusqu'à présent étaient faites par des coulisiers. Le liquidateur officiel se propose de faire un appel aux actionnaires de l'Union générale pour les 375 francs non versés sur les anciennes actions, et délivrera de nouvelles obligations aux souscripteurs.

Deux autres matelots de l'équipage de la Jeannette, Larsen et Jackson, sont arrivés à Omsk, qui est une ville fortifiée située sur la rivière Irisk, et se sont rendus à Irkutsk.

L'ouverture du parlement a eu lieu hier après-midi. Sa Majesté dans le discours du Trône, parle de la disparition de plusieurs causes d'inquiétude en Europe, en Asie et en Afrique. A propos de la question d'Orient, le discours ne fait que mentionner la cession paisible de la Thessalie. Le gouvernement priera une attention, toute particulière aux affaires d'Egypte. On respectera les obligations internationales ainsi que les droits du Sultan.

Sa Majesté félicite le pays du rétablissement de la paix dans l'Afghanistan et le Transvaal, et fait allusion aux troubles sporadiques dans le Basoutland. L'amélioration dans le commerce du pays est manifeste. L'état de l'Irlande s'est aussi amélioré. Sa Majesté annonce le prochain mariage du duc d'Albany. Ce sont là les principaux points du discours du Trône.

M. Bradlaugh s'est de nouveau présenté à la Chambre des Communes pour prêter le serment d'allégeance. Sir Stafford Northcote a proposé qu'il le lui fut pas permis de prêter serment. Sur la demande du président, M. Bradlaugh s'est retiré en attendant que la question fût décidée.

Sir Wm. Harcourt a proposé la question préalable. Il a émis l'opinion que M. Bradlaugh ayant été admis à affirmer, sujet à la décision de la loi, il devait lui être permis d'affirmer pareillement. La proposition de sir Northcote a été adoptée.

M. Bradlaugh a protesté contre la décision de la Chambre, et le président lui a ordonné de se retirer, ce qu'il a fait après quelque résistance.

M. Justin McCarthy a donné avis, au nom des députés irlandais, d'un long amendement qu'il proposera à l'adresse en réponse au discours du Trône. Cet amendement condamnera catégoriquement tous les points de la politique irlandaise et insistera sur le retour immédiat au régime constitutionnel.

Sir Stafford Northcote a censuré la politique générale du gouvernement et M. Gladstone en a fait autant de la ligne agraire.

Lahore, 8.—Le refus du gouverneur de Hérat d'accepter la même position à Candahar, a amené une révolte à Hérat. On rapporte que l'émir a fait trancher la tête au frère du gouverneur, à Caboul.

Berlin, 7.—Le feld-maréchal comte de Moltke est entré dans sa quatre-vingt-deuxième année, un ordre de l'empereur d'Allemagne lui a donné, comme second, avec le titre de quartier-maître général, le général-major comte de Waldersie, aujourd'hui âgé de cinquante ans. En principe, l'emploi de quartier-maître général n'existe en Prusse que dans les armées mobilisées. Cet emploi n'a pas de rôle défini par les règlements; mais tous les écrivains militaires allemands s'accordent à représenter celui qui l'occupe comme l'adjoint du chef du grand état-major, qu'il supplée au besoin. Il gère plus spécialement toutes les affaires du ressort de l'état-major général qui ne se rapportent pas immédiatement à la direction stratégique de l'armée. Telles seront vraisemblablement les attributions du général de Waldersie, le maréchal de Moltke restant encore à la tête de l'état-major de l'armée prussienne, qu'il dirige sans interruption depuis près d'un quart de siècle. On sait, en effet, qu'il en fut nommé chef provisoire en 1857, puis définitif en 1868, avec le grade de général de brigade ou général-major. Il fut promu général-lieutenant, c'est-à-dire divisionnaire, en 1859, puis pourvu, en 1866, du grade de général de cavalerie, correspondant à l'emploi de commandant de corps d'armée, et ce n'est qu'en 1871, après la conclusion de la paix, qu'il fut nommé feld-maréchal.

A TRAVERS LA VILLE.

BIBLIOGRAPHIE.—Nous accusons réception d'un ouvrage vraiment monumental, intitulé *Monsieur de Saint-Valier et l'Hôpital Général de Québec*. Cet ouvrage, qui compte plus de 700 pages d'impression, est l'histoire complète de l'Hôpital Général depuis son établissement dans ce pays, et a

té rédigé par les religieuses de l'Institution d'après les précieuses archives qu'elles possèdent.

Au commencement du volume se trouve l'imprimatur de Sa Grandeur l'archevêque de Québec, suivi d'une courte préface.

L'Histoire de l'Hôpital Général est divisée en trois parties. Dans la première, qui s'étend depuis l'époque du premier voyage de Mgr. de Saint-Valier au Canada (1685) jusqu'à la conquête du pays par les Anglais (1760), se trouve racontée en détail la vie de ce pieux prélat, qui fut, en même temps, le second évêque de Québec et le fondateur de l'Hôpital Général. Dans la seconde partie, qui s'étend de 1760 à 1882, l'auteur nous montre sa communauté passant par les plus terribles épreuves, privée de presque tout revenu, réduite à la pauvreté et à un état de pénurie qui la mit à deux doigts de sa ruine. La troisième partie donne une idée générale des règles et de la constitution et en montre la pratique douce et facile, dans un certain nombre de notices édifiantes et peu étendues.

La rédaction de l'ouvrage est très soignée et a été surveillée par une des révérendes dames qui est d'origine irlandaise, étant née à Cork en Irlande, mais qui parle et écrit notre langue avec une grande facilité.

L'impression a été faite par M. C. Darveau et ne laisse aucune prise à la critique.

L'exemplaire broché se vend \$2.50. On ne saurait trop encourager la vente d'un semblable ouvrage, dans lequel est relatée une grande partie des misères et des vicissitudes de la colonie lorsqu'elle n'était encore qu'un berceau.

NOUVEAU D'ARGENT.—L'abbé Beaulieu, chapelain de l'Hôtel-Dieu, a célébré hier le vingt-cinquième anniversaire de sa prêtrise et a été l'objet, à cette occasion, des félicitations d'un grand nombre de membres du clergé.

COUR SUPÉRIEURE.—Les jugements dans les causes qui ont été plaidées au dernier terme de cette cour, seront rendus le 14 du courant.

AUX PATINEURS.—Les musiciens de la batterie A joueront ce soir au Pavillon des patineurs.

ENQUÊTE.—On a commencé ce matin à la cour de police, une enquête dans l'affaire du nommé Portelance, qui a été arrêté pour vol d'une petite valise dans une voiture stationnée à la porte de la résidence de M. Blondeau, croyeur. Cette valise appartenait à M. Édouard Jobin, de Charlesbourg, et contenait des hardes de femme et autres effets.

PAYEZ VOS TAXES !—On commencera samedi à expédier le petit avis traditionnel aux contribuables qui n'auront pas payé demain soir la taxe personnelle. Dès lors commencera la série des frais que bien souvent l'on éviterait avec un tant soit peu de bon vouloir.

MILITAIRE.—Les officiers, sous-officiers et soldats de la compagnie No. 2 de l'artillerie de garnison, sont priés de se rendre demain soir, à 7 heures, à l'Arsenal, pour recevoir leurs accoutrements pour les exercices annuels.—Par ordre: T. BOULANGER, capitaine.

MALADIE.—La roséole, appelée plus communément rougeole boutonuse, sévit sur la population de la paroisse de St. Valier. Quoique contagieuse, cette maladie n'est pas dangereuse.

DEUX HEURES AU PAYS.—La famille Kennedy, qui a donné l'automne dernier plusieurs soirées à la Salle de Musique, sur les chansons et les légendes de l'Ecosse, se fera entendre de nouveau au même endroit, le 27 du courant.

MAIRIE.—Achille G. Bussières, écr., N. P., percepteur des douanes et ci-devant de Québec, a été unanimement réélu maire de St. George, comté de Beauce.

Louis Moisan, écr., N. P., a été nommé pour la septième fois secrétaire-trésorier de la même municipalité.

LE BOURREAU DE FARRELL.—Un de nos confrères dit qu'il apprend que le nommé Collins, qui est mort la semaine dernière à la prison, n'est autre que l'individu qui a servi de bourreau lors de l'exécution de Farrell. Collins purgeait alors une condamnation de six mois pour vagabondage, et il avait accepté cette tâche afin d'obtenir sa liberté.

ÉCHAPPÉ BELLE.—Le fils de M. Laflamme, boulanger, distribuait le pain pour son père, mardi, lorsque la voiture a dérivé à la jonction des côtes Dambourgès et de la Canoterie. La berline a fini par être renversée et le cheval a pris peur et a descendu la côte à toute vitesse, entraînant le jeune homme dont les mains étaient embar-

raissées dans les guides. Le cheval a été arrêté au pied de la côte Dambourgès, et M. Laflamme s'est relevé sans avoir reçu une égratignure.

ENCAN DE MEUBLES, VOITURES, ETC.—MM. Oct. Lamieux & Co. feront encan de meubles de ménage, carrosses, selles, harnais, etc., demain vendredi, le 10 courant, à leur salle d'encan, 253, rue et faubourg St. Jean. Quantité de bons effets seront vendus absolument sans réserve. La vente commencera à deux heures précises.—Voir l'annonce.

FAITS DIVERS.

CANONISATION.—D'après une liste, compilée par le chanoine de Montault, des saints canonisés depuis le dixième siècle, nous voyons que l'Eglise a mis au rang de saints 225 de ses enfants, dont 47 sont morts martyrs, sans compter leurs compagnons dans le martyre. On compte 46 archevêques ou évêques, 59 religieux des deux sexes, 21 fondateurs ou fondatrices d'ordres, 10 abbés, 3 cardinaux, 3 laïques, 4 chanoines, 3 hermites, 2 papes, 3 docteurs de l'Eglise latine, 3 vierges, 1 veuve, 1 avocat, 1 empereur, 1 impératrice, 7 rois, 2 reines, 2 ducs, 1 duchesse, 2 prêtres, 1 diacre et 2 Arméniens.

Il y a eu 3 canonisations au dixième siècle; 19, au onzième; 40, au douzième; 27, au treizième; 11, au quatorzième; 15, au quinzième; 11, au seizième; 24, au dix-septième; 29, au dix-huitième. Le dix-neuvième siècle compte déjà 66 saints comprenant 26 martyrs japonais et 19 martyrs de Gorcum, tous canonisés par Pie IX.

DETTE MUNICIPALE.—Le 31 décembre 1881, la dette municipale de Montréal s'élevait à \$11,346,686. En 1868, elle n'était encore que de \$5,000,000, ce qui représente une augmentation énorme. Il a été dépensé \$2,588,488 pour l'aqueduc, \$485,445 pour égouts-collecteurs, \$740,898 pour pavage, \$632,355 pour chemins de fer, \$1,009,316 pour la parc, \$440,000 pour l'hôtel-de-ville, \$202,271 pour amélioration des rues, \$170,000 pour stations, 25,000 pour prison, \$285,000 pour bâtiments de l'exposition.

VOLS DE CADAVRES.—On lit dans la Concordie des Trois-Rivières:

Ce matin, notre petite ville a été mise en émoi par une découverte qui est restée entourée du mystère le plus profond.

En aplanissant la neige, vers 8 heures, ce matin, MM. Lewis Warneke et P. Pellerin, aperçurent au fond de la spacieuse cour à bois appartenant à M. Zéphirin Gauthier, une boîte de grande dimension, soigneusement fermée et entourée de cercles de fer.

Après avoir prévenu M. Gauthier de cette découverte et reçu ordre d'ouvrir la boîte, MM. Warneke et Pellerin ne furent pas peu étonnés de voir qu'elle contenait un cadavre complètement dépouillé de vêtements, et soigneusement enveloppé dans la paille.

Pendant plusieurs heures, une foule immense s'est rendue sur les lieux où gisait le funèbre colis.

Après examen minutieux ou identifié, on a reconnu le cadavre pour celui de M. Edouard Pleau, décédé subitement aux Piles, il y a quelques jours.

On se perd en conjectures au sujet de cette affreuse découverte.

On croit cependant que c'est l'œuvre de quelques étudiants en médecine qui, vu le retard des trains, ont forcément été obligés de laisser le produit de leur vol en un endroit quelconque, ne voulant pas transporter une semblable boîte durant le jour, de crainte d'éveiller des soupçons.

Une boîte de bois brut, dit la Patrie, est arrivée hier à Hochelaga par le chemin de fer Q. M. O. et O. Son aspect éveilla les soupçons et on l'ouvrit; elle contenait un cadavre. La police fut avertie et le corps transporté à la morgue.

Quelques heures après, un nommé Napoléon Groulx vint réclamer le cadavre comme celui de son père, qui avait été enlevé à St. Augustin, comté des Deux Montagnes.

Les étudiants qui ont volé ce cadavre, ainsi qu'un autre dans la même localité, sont connus parait-il, et seront probablement traduits devant les tribunaux.

LE CRIME DE CATLETTBURG.—On se souvient que trois misérables, ayant pénétré nuitamment dans la maison de la famille Gibbons, à Catlettburg, Kentucky, ont assassiné le fils Gibbons, violé et tué sa sœur et une autre jeune fille, versé du pétrole sur les corps des trois victimes et incendié la maison. Un de ces horribles scélérats, William Neal, a été condamné hier à être pendu

le 14 avril. Un second, Ellis Craft, doit être condamné aujourd'hui.

BARBE BLEUE.—Un ancien convict d'Australie, nommé John Walsh, qui s'était défilé de sa première femme en la noyant et qui est maintenant débilité de liqueurs à Little Falls, près d'Utica, a tué sa seconde femme à coups de pieds, sous les yeux de ses quatre enfants, dans l'après-midi de dimanche.

TRAVERSÉE DE L'ATLANTIQUE EN SIX JOURS.—On a déjà parlé du chemin de fer en construction, sur la côte est de l'île de Terre-Neuve; on remet maintenant à flot celui de faire de la Baie Notre-Dame le terminus de l'Intercolonial. Pour cela, on construirait une ligne jusqu'à l'extrémité nord du Cap Breton, après avoir fait un pont sur le détroit de Canso, on établirait ensuite une traverse de steamers qui permettrait de transporter les chars sans transbordement.

De là, par chemin de fer, on se rendrait à Saint-Jean, T.-N., où la Baie Notre-Dame. Ce projet est sérieusement à l'étude, et un des membres du syndicat du chemin de fer actuel de Terre-Neuve est à Ottawa, où il espère obtenir l'appui du gouvernement canadien.

La largeur du Déroit de Canso est de 2 à 3 milles, et la distance du Cap Breton à Terre-Neuve de 48. De Saint-Jean à Galway, en Irlande, la distance ne serait que 1665 milles, ce qui représente une navigation de moins de cinq jours.

DEUX AUTRES FRÈRES SIAMOIS.—Connus sous le nom des frères Tocci, ils sont nés en 1877 à Locous, dans la province de Turin. Ils ont deux têtes bien conformées, deux paires de bras et deux thorax pourvus de tous leurs organes internes. Mais à partir de la sixième côte, tout leur est commun.

La jambe droite obéit à la volonté du jumeau du côté droit qui s'appelle Baptiste tandis que la jambe gauche appartient au jumeau du côté gauche, qui s'appelle Jacob.

Il en résulte que les deux enfants, sains et forts cependant, se trouvent dans l'impossibilité de marcher. Chaque enfant jouit d'une personnalité morale distincte. Parfois, l'un pleure quand l'autre rit; l'un peut dormir pendant que l'autre reste éveillé.

D'ordinaire, ils ont la tête et la face fortement inclinées de côté, l'un à droite, l'autre à gauche; mais chacun d'eux peut prendre une position à peu près perpendiculaire; quand l'un prend une attitude verticale, l'autre prend alors une attitude presque horizontale.

A PROPOS DE DUEL.—A propos de la mort de l'éminent critique d'art Charles Blanc, un de nos confrères raconte un duel qu'il eut en 1848, à cause de son frère, M. Louis Blanc. L'arme choisie était le pistolet. L'adversaire de Charles Blanc, Pierre Lacombe, fut atteint au côté gauche, mais la balle alla s'amortir sur une pièce de cinq francs en argent qu'il avait dans la poche de son gilet.

On raconte, à ce propos, que Méry, témoin de Charles Blanc, s'approchant alors de Lacombe, lui dit en souriant: —Vous avez là, monsieur, de l'argent admirablement placé!

LE RHUMATISME.—M. S. J. Lambert, propriétaire de l'établissement Abbott, à Parsons, dans l'Arkansas, déclare que l'huile St. Jacob est le meilleur spécifique pour le rhumatisme.

Cette préparation, dit-il, nous a guéris ma femme et moi, d'un rhumatisme inflammatoire qui nous faisait énormément souffrir.

Entendant parler avec éloge de l'huile St. Jacob, je l'essayai et je lui dois ma guérison.

Ce remède a des vertus curatives extraordinaires; de fait c'est le meilleur liniment de nos jours.

du soulagement dans l'asthme, la bronchite, les rhumes, le catarrhe, et les maux de la gorge auxquels sont exposés les chanteurs et les orateurs publics.

Pendant trente ans les Pastilles de Brown pour les bronches ont été recommandées par les médecins et ont toujours donné une satisfaction parfaite. Ayant subi l'épreuve d'un usage général et constant pendant une génération entière, elles sont parvenues à un rang bien mérité parmi ces quelques remèdes utiles du siècle.

En vente partout à 25c la boîte, mars 1881—laa:h

EMULSION DE PUTTNER. ALBERTOWN, ILE DU P.-E. 19 mai 1881.

C. E. PUTTNER, M. PH.—Je désire dire que j'ai vendu plusieurs centaines de boîtes de votre Emulsion, et que je suis encore à en découvrir une qui n'ait pas donné satisfaction. La demande est plus grande que celle de toute autre préparation du même genre, et cette médecine atteint toujours le but pour lequel on l'emploie.

Il est de fait que je n'ai jamais rien rencontré d'aussi satisfaisant que votre Emulsion d'huile de foie de morue, etc., attendu que les résultats qu'elle donne sont tellement profitables qu'ils suffisent à la recommander.

REPOS ET CONFORT POUR LES MALADES. LA PANACEE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égal pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhume, etc., le mal de dents, le mal de reins, etc., etc. Elle purifiera le sang promptement car son action est puissante. La panacée domestique de Brown est reconnue comme le meilleur remède, possédant double force d'aucun autre élixir ou liniment dans le monde et devrait se trouver dans toutes les familles afin de l'avoir sous la main en tout temps, car c'est le meilleur remède dans le monde pour les crampes dans l'estomac et douleurs de toutes sortes.

MERES! MERES!! MERES!!! Et vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille du SIROP CALMANT DE MEX. WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade — cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce sirop ne vous dise pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats-Unis.

En vente partout à 25 cents la bouteille. Québec, 30 janvier 1882—q:h

PIANO KNABE De concert, grand et semi-grand, carré et droit.

Ces instruments ont été devant le public connaisseur depuis bientôt cinquante (50) années, et sur leur excellence réelle, ils ont obtenu une prééminence non acquise, qui en fait les premiers pianos du monde pour le son, la touche, la main-d'œuvre et la durabilité.

EMULSION DE PUTTNER. D'un pharmacien établi depuis dix-huit ans. Depuis dix-huit ans que je suis établi comme pharmacien, je n'ai pas vu ni connu une préparation qui ait donné une satisfaction aussi générale que l'Emulsion de Puttner, et je ne puis que continuer à la recommander comme une médecine sûre et d'une grande valeur.

MARCHE MONETAIRE. New-York, 11 h., 9 février 1882

MARCHE DE QUEBEC. Québec, 8 février 1882.

LA TOUX, UN RHUME OU LE MAL DE GORGE doivent être arrêtés dans leur progrès. La négligence amène fréquemment une maladie de pomons incurable ou la consommation. LES PASTILLES DE BROWN POUR LES BRONCHES ne causent pas de désordre dans l'estomac comme les sirops et les baumes enseignés pour la toux, mais elles agissent directement sur les parties enflammées, adoucissent l'irritation, donnent

Table of market prices for various goods including flour, sugar, and oil.

ACTION DE BANQUES, ETC.

Table of bank shares and other financial instruments.

PRODUITS EN GROS DE MONTREAL

FLUOR—Extra Supérieure, \$6.50 à \$6.75; Extra Supérieure, \$6.15 à \$6.25; Fancy, \$6.10 à \$6.20; Extra du Printemps, \$6.00 à \$6.10; Superfine, \$5.95 à \$6.05; Forte de Bonlangers, \$7.00 à \$7.50; Fine, \$4.75 à \$5.00; Middling, \$4.05 à \$4.20; Réputé, \$3.90 à \$4.00; Bases d'Ontario, \$2.75 à \$2.90; Sacs de la R. de (d'été) \$3.00 à \$3.50.

VENTES PAR LE SHERIF.

—Charles Edward Montizambert et George Taylor Pemberton, contre Hammond Gowen. Les lots depuis le n. 1 au n. 111, tous deux inclusivement, du canton officiel de St-Jacques, étant cette propriété ci-devant appelée 'Ferme de Notre-Dame des Anges', située dans la paroisse de St. Roch de Québec-Nord, contenant 184 arpents de terre, avec toutes les rentes, redevances, profits et droits réels y appartenant, excepté le droit de servitude à la 'Compagnie d'acier'. Par être vendus au bureau du shérif, en la cité de Québec, le 11e jour de février, à 10 heures du matin.

—Théodore Giroux, contre Joseph Grenier. Un emplacement situé en la paroisse de Beauport, de 42 pieds de front sur 108 pieds de profondeur, et de plus un lot de terre de 20 pieds de largeur sur 30 pieds de profondeur au bout du premier lot, avec une maison dessus construite. Pour être vendus à la porte de l'église de la paroisse de Beauport, le 11e jour de février, à 10 heures de l'avant-midi.

L'HUILE ASTRALE DE PRATT

Cette huile est claire comme de l'eau de roche et donne une lumière aussi forte que celle du gaz. Elle n'exhale aucune odeur désagréable et ne fume pas.

ANNONCES NOUVELLES.

ON DEMANDE.

Plusieurs jeunes garçons pour faire la distribution de l'Evénement à domicile.

PERDU.

UN PORTEMANTEAU contenant de la lingerie d'enfant et d'homme, a été oublié dans une voiture de charretier, avant-hier soir. Le propriétaire le remettra au No. 121 rue Beaudry, St. Sauveur, ou à la Sacristie de la Congrégation de St. Roch, sera généralement récompensé.

PERDU.

Un MÉDAILLON en or contenant le portrait du propriétaire. La personne qui le remettra à M. V. Desplats, barbier-coiffeur, rue et faubourg St. Jean, sera généralement récompensé.

COMMIS DEMANDE.

On demande immédiatement un bon commis pour le commerce de marchandises sèches. On exigera de bonnes recommandations. S'adresser au No. 7, RUE ST. PIERRE. 7 janvier 1882.

ANNONCES NOUVELLES.

Le Dentifrice Elliott Nettoie les Dents!

Le Dentifrice Elliott Purifie L'haleine!

Le Dentifrice Elliott Durcit les Gencives!

Québec, 9 février 1882.

PROPRIETE A VENDRE.

UNE MAISON à deux étages avec magasin comprenant aussi un hangar à grains, à 2 étages, Remise, Ecuries. Cette propriété est un des meilleurs postes de commerce de St. Roch. Elle est située rue du Roi, 108 et 170, en face du marché Jacques-Cartier. Conditions faciles. S'adresser au propriétaire ou au

COMMIS DEMANDE.

On demande un Commis d'expérience, ayant servi dans le commerce de Marchandises Sèches et possédant l'Anglais et le Français. S'adresser à F. M. DECHENE, Résidence Privée, No. 36, Côte Lamontagne, Basse-Ville, Québec. 3 février 1882.

JEUNES FILLES DEMANDEES.

Quelques jeunes filles sachant le français et l'anglais, trouveront de l'emploi pour les marchés, dans un des nouveaux magasins de Marchandises Sèches sur la rue St. Jean, en faisant application à la

Pain de Coton.

La meilleure nourriture possible pour les bêtes à cornes, recommandée par toutes les autorités vétérinaires.

J. B. Renaud & Cie.

72 à 82, Rue St. Paul. 7 février 1882.

SOUMISSIONS DEMANDEES.

Les soumissionnaires recevront des soumissions, d'ici au 10 courant, pour un fonds de

MARCHANDISES SECHES

le tout évalué, d'après l'inventaire, à \$2,453.

CADEAUX! CADEAUX!

Renaud & Cie. 24, RUE ST. PAUL.

CHANDELIERS

Depuis 2 jusqu'à 4 lumières.

VERRES A VIN A 10 CENS. LA DOUZAINE

ED. DOLBEC, Québec, 27 décembre 1881.

Encan de Meubles de Ménage, Voitures, etc.

Par OCTAVE LEMIEUX & CIE. Vendredi, 10 Février

Par encan sera vendu vendredi, le 10 février, à notre Salle d'Encan, une quantité de Meubles de Ménage appartenant à une succession et consistant en Aménagement de Salon en 'Fris et Noyer Noir, Sofa et Chaises en reps, Canapé, Sideboard, Miroir, Ca res, Gravures, Chromes, Tapis, Tables à dîner, Pincos communs pour école, Aménagement de Chambre à Coucher, et une grande quantité d'autres effets. Une magnifique Curtice presque Neuve.

AUSSE Une Montre en or pour monsieur et une chaîne en or. Le tout vendu absolument sans réserve. La vente à 2 heures précises.

Commis Demandes.

On demande TROIS COMMIS ayant de l'expérience dans le commerce de Marchandises Sèches et sachant le français et l'anglais. S'adresser à FLORENT GUAY, 21, rue Notre-Dame, Basse-Ville. Québec, 4 février 1882.

CATASTROPHE DE CHEMIN DE FER.

Un train de passagers télescopé—Plusieurs pertes de vies—Passagers brûlés à mort—Les chars en feu—Scènes horribles!

Ne voyagez jamais sans une police d'assurance sur les accidents en général, de la

TRAVELERS LIFE & ACCIDENT INS. CO.

qui a aujourd'hui fait ses preuves sous tous les rapports, et qui a déjà payé pour accidents des réclamations au chiffre de \$5,000,000, plus \$2,000,000 sur la vie.

ETANT SUR LE POINT DE DEMENAGER

MM. WURTELE & CIE. Marchands de Nouveautés

No. 73 rue St. Pierre,

Les articles de montre ci-dessous seront vendus pendant le mois de février

A DES PRIX TRES REDUITS!

Services à Diner et a Dejeuner, Services à Diner, Services à Dessert, Services à The, Services de Chambre, Bustes et Statues en Marbre de Paros, Services à Toilette de Cologne, Vases de Bohème, Argenterie, Candelabres à Kerosine, Pendants, Lampes de Salle, Lampes de Table, Lampes de Muraille.

F. T. THOMAS,

SALLE D'EXPOSITION: 114, COTE LAMONTAGNE, 1 février 1882—1m

SOUVENIRS EPISODIQUES DE LA BATAILLE DE MONTRETOUT.

(Suite et fin.)

Ils le savent, car ils sont encore plus héroïques que nous, ils le savent qu'ils n'en reviendront pas, mais ils sont exaspérés des fausses sorties où l'on ne sort pas, ils en ont assez de tirer au jugé, sur un ennemi que l'on ne voit jamais, ils veulent enfin le dévisager face à face et lui montrer ce que sont ces Parisiens dont on se moque en les faisant crever de faim depuis quatre mois !

Tous sont des hommes mûrs rassemblés au hasard du courage en un troupeau d'irréguliers. Une capote bleu clair coudoie une capote grise, un chocolat emboîte le pas à un vert pomme ; pas d'officier pour commander, il n'y a qu'un sergent dans le rang comme les non gradés.

J'en vis passer trois de ces escouades folles, j'en vis s'engouffrer trois derrière le versant qui crachait la mort et je n'en vis pas une seule revenir.

Ah ! les héroïques naïfs ! Ah ! non, ils n'étaient que des tacticiens, mais si une armée avait été derrière eux, ils auraient entraîné toute cette armée, car si la panique est contagieuse, l'héroïsme l'est plus encore.

Je sortis hors de mon abri pour les suivre, l'admiration m'arrachait des larmes, jamais je ne m'étais senti enlever par une émotion pareille, et pour la première fois, je regrettais amèrement de n'avoir pas un fusil dans les mains au lieu de ma trousse oisive.

Il n'y a qu'une chose, je l'ai vu souvent, qui déroute la tactique et la discipline allemande, cette chose là c'est l'héroïsme ; ça n'est pas prévu dans le plan et cela désorganise tout, la panique prend alors les tacticiens, et alors, en déroute la tactique et la discipline.

Toutes les fois que nous avons attaqué les Allemands, bien qu'ils fussent abrités dans leurs tranchées, couverts par les épaulements ou les murs crénelés, les Allemands ont d'abo d fait retraite. Ce n'est que lorsqu'ils avaient pris le temps d'amener des masses non épouvantées de notre premier choc qu'ils reprénaient un peu de sang-froid.

En nous dirigeant de la briqueterie vers la Fouilleuse, nous rencontrons au bord du chemin un garde national tombé de côté sur le revers d'un champ ; la face est blême ; les yeux fermés, les mains souillées de terre. Le cœur ne bat plus ; c'est un cadavre qui n'a pas besoin de nos soins ; un trou saignant, irrégulièrement déchiqueté sur les bords s'ouvre béant sur le crâne, j'en extrais, à l'aide d'une pince, un éclat d'obus de campagne, et j'aperçois au-dessus les circonvolutions déchirées du cerveau.

La nuit vient. — Nous sommes dans les lignes prussiennes, nous y coucherons et nous recommencerons demain, nous disent les troupes de réserve que nous rencontrons en descendant.

Ils se faisaient illusion, ceux-ci, mais nous les connaissons bien, ceux qui étaient réellement couchés dans les lignes ennemies et qui ne devaient plus revenir.

Le lendemain matin, toutes ces bonnes intentions méconnues, ces bonnes volontés incomprises rentraient dans Paris.

Nous, nous retournions sur le champ de bataille pour voir si l'on n'avait pas oublié des blessés ou des morts.

Ce fut sur le Mont-Valérien que nous rencontrâmes les premiers gardes nationaux. Déjà, avenue de la Grande-Armée nous avions vu l'artillerie rentrer plus vite et dont les chevaux enrégés de faim dévorait le bois des caissons.

Cette armée de Paris vaincue, sans avoir pu combattre à fond, s'avancait silencieuse, dans un ordre funèbre par "longues bandes de soldats muets qui rentrent la face basse."

Je me rappelle un petit bossu, à visage pain-d'épice, barbu et chevelu de noir qui, tombant de fatigue s'était échoué près d'une borne, chargé comme un mulet de cantine.

Rien de plus grotesque, sous l'uniforme, au premier abord, jamais plus lamentable caricature. Eh ! bien, ce bossu, bien qu'il y ait de cela onze ans, m'est resté dans le cœur, fixé par sa difformité même, comme un fer de flèche par ses deux crocs d'arrêt.

— Est-ce que vous souffrez ? lui demandons-nous.

— Non, fait-il d'un muet geste de tête.

— Il est fatigué, répond un camarade ; voilà bientôt deux nuits et deux jours qu'on nous promène bêtement le sac au dos.

— Et pourquoi ? rugit le bossu en grinçant des dents, pour nous faire rentrer comme des lâches. Et de grosses larmes lui coulaient le long des joues.

— Nous avions juré de nous faire tuer, reprit l'autre, et nous voilà... sans seulement avoir vu un Prussien.

Et ils étaient convaincus, ces pauvres diables, ils avaient cru de bonne foi qu'il trouveraient les lignes ennemies ; ils étaient équipés pour tenir une longue campagne. Le bossu avait sur son sac une petite marmite se chauffant à l'alcool, et son camarade un griloir nouveau genre pour faire cuire des côtelettes.

En voyant couler leurs larmes qui effaçaient ces poétilités, on comprenait les escouades folles qui, volontairement étaient allées s'engloutir vivantes dans l'abîme.

Sur le champ de bataille, plus personne lorsque nous y arrivâmes ; de loin en loin seulement, quelques brancardiers, avec le brasard, et qui achevaient de relever les morts.

Nous n'avions pas de raison pour aller plutôt d'un côté que de l'autre, une impulsion nous poussa à revoir les endroits parcourus la veille.

Nous marchons près d'une heure sans rien trouver, puis tout à coup, à gauche du parc de Burenval, dans un pli de terrain boisé, sur un sol tapissé de mousses qui sont d'un vert d'éméraude à cette époque de l'année, nous découvrons un grand cadavre. De sinistres voleurs lui ont arraché sa capote et ses chaussures, mais il n'est pas assez dépoillé pour qu'on ne puisse reconnaître un Français ; il est étendu tout de son long — face aux Prussiens, figé dans une farouche raideur cadavérique, le corps percé de six balles.

Plus un seul infirmier à l'horizon ; ils ont tous gagné Rueil.

Que faire ?

Allons-nous le laisser là à moitié nu ? Non loin du cadavre, nous trouvons une moitié de bâche en grosse toile ; dans le voisinage, un jeune arbre coupé par un obus.

Nous étendons la bâche sur la mousse, nous soulevons le cadavre, dont les blessures saignent tandis que nous le remuons ; nous le couchons sur la grosse toile, nous nouons les quatre bouts, deux par deux, nous passons sous les noués l'arbre coupé, et l'un en avant, l'autre en arrière, chacun avec une extrémité de cette grossière perche sur l'épaule, nous tentons d'enlever et d'emporter le fardeau lugubre.

Mais que c'est lourd un mort, nous plions sous le faix, le terrain accidenté rend la marche difficile, la perche fléchit en nous enfonçant ses rugosités dans l'épaule, le cadavre ramassé en paquet au fond de la toile traîne sur le sol.

Tandis que nous peignons en faisant les plus violents efforts, des éclats de rire partent derrière nous. Ce sont de jeunes Bavarois qui nous observent et s'amuse beaucoup de cette tragique scène.

Nous étions vaincus, ils trouvaient nos morts ridicules.

Raison de plus pour les enlever de leurs lignes et les porter en terre française.

Nous y parvenons enfin, ces éclats de rire ont doublé nos forces.

Ce funèbre devoir rempli, nous continuons notre exploration le long des lignes.

Un Bavarois bien informé nous dit que l'armée allemande va entrer dans Paris, mais qu'apparavant nos soldats doivent se retirer au delà de la ville.

Ils sont joyeux et se montrent bons princes, ils nous laissent circuler à notre aise.

Hélas ! que de morts nous avons perdus, à en juger par les rangées de fusils français que les Allemands ont ramassés sur le champ de bataille.

Je voulais un souvenir matériel de ce dernier désastre ; profitant d'un moment où je n'étais pas vu des Bavarois, je m'empare d'un fusil.

C'était une arme à système dit tabatière, mais plus loin, ce sont des rangées de chassepots, j'en prends un, laisse la tabatière et fais aussitôt retraite.

Tout en m'en allant, il me semblait que je sentais magnétiquement les fusils allemands braqués dans mon dos. Ils en avaient le droit comme ils m'en avaient menacé déjà sur le champ de bataille de l'Hay un autre jour que je voulais emporter un chassepot courbé comme un cerceau par quelque formidable incident de la lutte.

Cette dernière fois je réussis, j'ai mon chassepot, il n'est nullement détérioré, il fonctionne.

J'y tiens comme à un poignant souvenir ; celui qui en était armé a fait le sacrifice de sa vie à la patrie. A coup sûr, c'est le fusil d'un vaillant. Qui sait, d'Henri Rognault peut-être ? Si jamais revenait une invasion, nous connaissions un médecin qui prendrait ce fusil au lieu de sa trousse.

DR PIERRE REY.

L'HUILE ST JACOB



LE GRAND REMÈDE ALLEMAND POUR RHUMATISME.

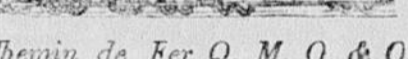
La Névralgie, Sciatique, Lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Ésquincance, l'Inflammation du Gosier, Entures et Foulures, Brûlures, Echaudements, Douleurs générale du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Glacés, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

Aucune préparation sur la terre est égale à l'Huile St. Jacob comme remède externe sain, certain, simple et bon marché.

Les directions sont publiées dans onze langues différentes.

Vendu Par Tous Les Droguistes Et Commerçants De Médecines.

A. VOGELER & CIE., Baltimore, Md., U. S. A.



Chemin de Fer Q. M. O. & O.

CHANGEMENT D'HEURES.

A PARTIR DE LUNDI, 2 JANVIER 1882

Les trains partiront comme suit :

Table with 3 columns: Mixte, Malle, Expre. Rows list departure and arrival times for various stations like Ottawa, Québec, St. Jérôme, etc.

(Trains Locaux entre Aylmer, Hull et Ottawa.)

Sur tous les trains pour Passagers il y a de magnifiques Chars-Palais et des Chars-Dor très élégants sur les Trains de Nuit.

Les Trains allant et venant d'Ottawa font rencontre avec les Trains allant et venant de Québec.

Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 heures p. m.

Tous les Trains font leur parcours d'après l'heure de Montréal, et quittent la Gare du Mile-End, au moins 15 minutes plus tard qu'à Hochelaga.

Bureau Général, 13, Place d'Armes

BUREAU DES BILLETÉS : 13, PLACE D'ARMES, MONTREAL.

262, RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

OPPOSITE ST. LOUIS HOTEL, QUEBEC.

OPPOSITE RUSSELL HOUSE, OTTAWA.

L. A. SENECAU, Surintendant Gén.

4 janvier 1882.

Nouvellement reçu à la MAISON POPULAIRE DE F. X. LEPAGE 53 ET 59 Rue de la Couronne, St. Roch.

Etouffe noire pour Robes, telles que C. mire, Paramata, Gohour, Merino, Al... brillante, d'été et d'été noir, Etouffe en couleur de 22c ; d'été de 21c pour les autres, une de plusieurs autres prix ; Tweeds Anglais, Ecosais et Canadiens, Vaillies de toutes sortes, Portemanteaux, Chapeaux en Feutre des dernières modes, Tapis en Fil, Tapis Tapissierie, Toile à Nappe et Serviette, Toile à Drap, Indiennes de tous les prix et de toute couleur, Soie noire et de couleur depuis 45c la verge en montant. Aussi un grand lot de Planelle depuis 44c pour 25c. Québec, 15 juillet 1881.

LA SOCIETE PERMANENTE DE CONSTRUCTION DES ARTISANS

FONDÉE EN 1875. CAPITAL PERMANENT 100,000. MOBILE ACCUMULANT 45,400. Surplus au fond permanent, 31 mars 1881 88,520.78 de accumulant, 31 mars 1881 2,598.40 Total surplus 11,119.18

BUREAU : 105, RUE ST. PIERRE, BASSE-VILLE, QUEBEC. DIRECTEURS : S. LESAGE, etc., président. JEAN BLANCHET, etc., C. R., M.P.P. vice-président. GEORGE PAQUET, etc. OCTAVE MIGNER, etc. CYRILLE DUQUET, etc.

BANQUE DE LA SOCIETE : "LA BANQUE NATIONALE." Cette société continue de faire des avances sur garantie hypothécaire à des conditions avantageuses.

Quebec, 14 janvier 1882—1m. POUR LE DEJEUNER.

CHOCOLAT - MENIER

EXPOSITION DE PARIS, 1878. Obtention du premier prix Grand diplôme d'honneur.

Consommation annuelle dépassant 20,400,000 livres

IL A REMPORTÉ 30 MÉDAILLES A vendre partout.

JOHN HOPE & Co., Agents Généraux, Montréal.

1 février 1882—3jm

Romances Nouvelles

Mariette.—Chansonnette... 30.25 La vaine des feuilles... 0.25 Le légende du grand étang... 0.30 Mon cœur est assis... 0.30 En vente chez

A. LAVIGNE, Importateur de Pianos et Harmoniums, 25 rue St. Jean.

N.-B.—Pour paraître prochainement : TOUJOURS AIMEE, valse composée par J. Vézina, 27 janvier 1882.

Labor omnia vincit !

L'EMULSION DE PUTTNER

a surpassé toutes les autres préparations par la grande réputation médicale qu'elle a obtenue, et immédiatement après en avoir fait usage, en demeure convaincu que ce n'est pas une médecine fautive, mais qu'au contraire elle fait tout le bien promis.

Listez ce qu'en dit le Révd. P. J. Filiati : WYBROUTH, N.-E., 6 mai 1881.

C. E. PUTTNER, M. Ph.—Cher monsieur : J'ai fait usage, ainsi que les membres de ma famille, de votre Emulsion et je dois dire que j'en ai été parfaitement satisfait.

EMULSION DE PUTTNER J'ESTIME QUE C'EST UN REMÈDE SOUVERAIN HALIFAX, N.-E., 7 fév. 1881.

C. E. PUTTNER, M. Ph.—Cher monsieur : Mon médecin m'ayant recommandé votre Emulsion, et en ayant fait usage, pendant quelque temps, j'estime que c'est un remède souverain.

EMULSION DE PUTTNER EST LE GRAND DESIDERATUM. C. E. PUTTNER, M. Ph.—Cher monsieur : J'ai prouvé un plaisir réel à dire qu'ayant eu occasion de faire usage de l'Emulsion d'huile de foie morue combinée par M. C. E. Puttner et contenant comme il est dit, du fer, j'ai trouvé que c'était le remède par excellence pour toutes les maladies qui requièrent le traitement en question.

EMULSION DE PUTTNER EST LE GRAND DESIDERATUM. C. E. PUTTNER, M. Ph.—Cher monsieur : J'ai prouvé un plaisir réel à dire qu'ayant eu occasion de faire usage de l'Emulsion d'huile de foie morue combinée par M. C. E. Puttner et contenant comme il est dit, du fer, j'ai trouvé que c'était le remède par excellence pour toutes les maladies qui requièrent le traitement en question.

EMULSION DE PUTTNER EST LE GRAND DESIDERATUM. C. E. PUTTNER, M. Ph.—Cher monsieur : J'ai prouvé un plaisir réel à dire qu'ayant eu occasion de faire usage de l'Emulsion d'huile de foie morue combinée par M. C. E. Puttner et contenant comme il est dit, du fer, j'ai trouvé que c'était le remède par excellence pour toutes les maladies qui requièrent le traitement en question.

EMULSION DE PUTTNER EST LE GRAND DESIDERATUM. C. E. PUTTNER, M. Ph.—Cher monsieur : J'ai prouvé un plaisir réel à dire qu'ayant eu occasion de faire usage de l'Emulsion d'huile de foie morue combinée par M. C. E. Puttner et contenant comme il est dit, du fer, j'ai trouvé que c'était le remède par excellence pour toutes les maladies qui requièrent le traitement en question.

EMULSION DE PUTTNER EST LE GRAND DESIDERATUM. C. E. PUTTNER, M. Ph.—Cher monsieur : J'ai prouvé un plaisir réel à dire qu'ayant eu occasion de faire usage de l'Emulsion d'huile de foie morue combinée par M. C. E. Puttner et contenant comme il est dit, du fer, j'ai trouvé que c'était le remède par excellence pour toutes les maladies qui requièrent le traitement en question.

EMULSION DE PUTTNER EST LE GRAND DESIDERATUM. C. E. PUTTNER, M. Ph.—Cher monsieur : J'ai prouvé un plaisir réel à dire qu'ayant eu occasion de faire usage de l'Emulsion d'huile de foie morue combinée par M. C. E. Puttner et contenant comme il est dit, du fer, j'ai trouvé que c'était le remède par excellence pour toutes les maladies qui requièrent le traitement en question.

EMULSION DE PUTTNER EST LE GRAND DESIDERATUM. C. E. PUTTNER, M. Ph.—Cher monsieur : J'ai prouvé un plaisir réel à dire qu'ayant eu occasion de faire usage de l'Emulsion d'huile de foie morue combinée par M. C. E. Puttner et contenant comme il est dit, du fer, j'ai trouvé que c'était le remède par excellence pour toutes les maladies qui requièrent le traitement en question.

EMULSION DE PUTTNER EST LE GRAND DESIDERATUM. C. E. PUTTNER, M. Ph.—Cher monsieur : J'ai prouvé un plaisir réel à dire qu'ayant eu occasion de faire usage de l'Emulsion d'huile de foie morue combinée par M. C. E. Puttner et contenant comme il est dit, du fer, j'ai trouvé que c'était le remède par excellence pour toutes les maladies qui requièrent le traitement en question.

EMULSION DE PUTTNER EST LE GRAND DESIDERATUM. C. E. PUTTNER, M. Ph.—Cher monsieur : J'ai prouvé un plaisir réel à dire qu'ayant eu occasion de faire usage de l'Emulsion d'huile de foie morue combinée par M. C. E. Puttner et contenant comme il est dit, du fer, j'ai trouvé que c'était le remède par excellence pour toutes les maladies qui requièrent le traitement en question.

EMULSION DE PUTTNER EST LE GRAND DESIDERATUM. C. E. PUTTNER, M. Ph.—Cher monsieur : J'ai prouvé un plaisir réel à dire qu'ayant eu occasion de faire usage de l'Emulsion d'huile de foie morue combinée par M. C. E. Puttner et contenant comme il est dit, du fer, j'ai trouvé que c'était le remède par excellence pour toutes les maladies qui requièrent le traitement en question.

AVIS

Est donné par les présentes qu'il sera introduit devant le Parlement de la Province de Québec, à sa prochaine session, une loi pour ratifier et confirmer les résolutions de "La Compagnie du chemin de fer de la Rive Nord," du douzième jour d'août et deuxième jour de Novembre mil huit cent soixante et quinze, ayant pour but de transférer à la province de Québec toute la propriété de la dite compagnie dans son chemin de fer alors en voie de construction entre les cités de Québec et Montréal, et les droits s'y rattachant ; et aussi pour ratifier et confirmer l'acte de cession et de transport passé par la Compagnie du chemin de fer de "Montréal, Ottawa et Occidental," le sixième jour de Novembre mil huit cent soixante et quinze, devant M. Louis N. Dumouchel, notaire, au gouvernement de la province de Québec, de toute la propriété de la dite Compagnie dans son chemin de fer alors en voie de construction entre Montréal et Aylmer avec un embranchement vers St. Jérôme, et les droits s'y rattachant.

J. A. CHAPLEAU, Commissaire des chemins de fer. Québec, 20 décembre 1881. 21 décembre 1881—2m

AVIS PUBLIC.

Avant est par le présent donné qu'à la prochaine session de la Législature de la Province de Québec, il sera présenté un bill pour permettre à Prudent Bolet et autres de construire un pont sur la Rivière du sud communiquant de la terre de Israel Bolet à la terre de Jean Gendron en la paroisse de St. François, district de Montmagny, avec le droit de prélever des péages, et le privilège exclusif de pont sur la dite rivière dans les limites de la dite paroisse St. François. BOSSE & LANGUEDOC, Procureurs des Requérents. 4 janvier 1882—1m

POISSONS! POISSONS!

Eperlans frais. Petite Morue Fraîche, Morue Salée, Sable, Fumée, Décoquée, Sarlines à l'huile, au beurre, aux tomates, Saumon en Boîtes, Homards, Maquereaux, BALTIMORE. A Vendre par, A. TOUSSAINT TOUSSAINT & FRERE. 5 janvier 1882.

JOS DONATI WATCH-MAKER & JEWELLER

PRESENTS DE HAUT GOUT Riches nouveautés !

Horloges et Bijouteries de grande valeur

JOSEPH DONATI, 158, rue St-Jean, 241, rue St-Paul.

[VIS A VIS LA GARE DU CHEMIN DE FER DU NORD.]

M. DONATI vient de recevoir à ses deux magasins, à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An, le plus riche assortiment d'horloges et bijoux qu'il y ait dans Québec.

M. DONATI a des horloges françaises d'un goût tout nouveau et des plus riches. Le pendule de ces horloges est formé par une balance qui est agitée d'un amour doré.

Le choix de 22 perles, bagues, bracelets et autres bijoux est des plus riches et des plus variés. Les amateurs qui désirent se procurer de beaux présents pour Noël et le Jour de l'An, feront bien d'aller faire une visite à M. DONATI.

M. DONATI a des montres depuis la somme de \$5.00 jusqu'à \$20.00 et des horloges depuis \$1.00 jusqu'à \$5.00.

Tous ces articles sont marqués à une grande réduction à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An, et la vente à réduction durera tout le mois aux deux magasins.

Les montres horloges, bijoux, boîtes de musique et de cuisine sont réparés avec une attention toute particulière à des

PRIX TRES MODERES. 60, 1881—2m